



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Tremblay-en-France, le 3 novembre 2016

Tremblay-en-France

Une lettre de François Asensi, député-maire

Que s'est-il passé au lycée Hélène Boucher ?

Mesdames, Messieurs,

Des actes d'une grande violence ont été commis avant les vacances aux abords du lycée professionnel Hélène Boucher de Tremblay-en-France. Des engins incendiaires ont été jetés, et la Proviseure a été agressée. Elle a dû être hospitalisée et mise en arrêt de travail.

Je tenais tout d'abord à exprimer mon soutien le plus complet à Madame la Proviseure, à la communauté éducative, ainsi qu'aux forces de police qui sont intervenues, et ont pu procéder à plusieurs interpellations, alors qu'ils étaient eux-mêmes pris à partie violemment.

Je me suis rendu immédiatement sur place avec l'équipe municipale, et nous y sommes retournés chaque jour jusqu'à la réouverture du lycée. La police municipale a prêté son concours à la police nationale à chaque incident. La vidéosurveillance municipale, très performante, a confondu plusieurs auteurs des faits, et plusieurs arrestations ont suivi les jours suivants, y compris visiblement l'agresseur de la Proviseure, dont nous avons pu fournir l'image. Sept personnes ont été mises en examen. La ville a déposé plainte.

Le jour même, j'ai saisi le Préfet de Seine-Saint-Denis, que j'ai rencontré lors d'une réunion en Préfecture où était aussi présente la Rectrice et le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP). La Rectrice s'est notamment engagée à convoquer une réunion exceptionnelle pour mettre à plat les problèmes spécifiques de cet établissement.

J'ai pris ensuite l'initiative de réunir un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) au cours duquel j'ai réclamé au Parquet que tous les moyens soient mis en œuvre pour l'enquête. Le Procureur adjoint nous en a apporté la confirmation, et les arrestations qui ont suivi le montrent. J'attends une réponse judiciaire sévère, à la hauteur de la gravité des événements.

Le lycée Hélène Boucher est dans une situation particulière et peu connue. Il a une dimension régionale par les filières d'enseignement qu'il propose, et c'est presque 400 lycéens sur 530 qui viennent de l'ensemble du département tous les jours à Tremblay, et même bien au-delà. Dans l'immense majorité des cas, ce sont des jeunes des quartiers les plus difficiles. Ce lycée a besoin de moyens supplémentaires pour faire face à sa situation, et je m'associe à la communauté enseignante pour réclamer de tels moyens. Je n'accepte pas que les enseignants puissent être pris pour cible dans l'exercice de leur mission.

Ces actes occultent tout ce qui est fait en direction de la jeunesse à Tremblay-en-France. 38 dispositifs dans tous les domaines sont spécifiquement prévus pour les jeunes, ce qui en fait un des axes prioritaires de notre action municipale, et la création récente de l'Office municipal de la jeunesse de Tremblay (OMJT) va accentuer la cohérence de cette politique. Le dispositif « Chantiers citoyens », ou encore le succès de nos actions en matière d'information, d'insertion, de recherche d'emplois, montrent la volonté d'engagement et le dynamisme de nombreux jeunes tremblaysiens. Ils sont nombreux à fréquenter les équipements sportifs, culturels, ou encore à s'engager dans les associations. Tout cela dresse un portrait à la fois plus large et plus positif de la jeunesse de Tremblay, et c'est celui-là qui doit être défendu et mis en avant.

Ces quelques dizaines d'individus voyous, qui attirent sur eux l'ensemble des médias, ne viendront pas salir l'ensemble des jeunes de la ville. Je tenais à le rappeler avec force. Une vraie réponse pénale est nécessaire face à ces agissements, mais en aucun cas il ne faut tomber dans une discrimination envers la jeunesse.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François ASENSI
Maire de Tremblay-en-France
Député de Seine-Saint-Denis